

Procès-verbal du Conseil d'Ecole élémentaire Jacques Prévert du vendredi 10 novembre 2017

Étaient présents : M. D., directeur, président du Conseil d'Ecole,
Les enseignants : Mesdames C., C., C., G., L., M., M., S.,
Messieurs B., K., B.
Les parents : Mmes G., N., K., L., C., D.
Messieurs D., G., B.,
La municipalité : M. T., Maire de Saint Gilles,
Mme F., 1^{ère} adjointe au maire,
Excusés : M. N., Inspecteur de l'Education Nationale
Enseignants : Madame L.
Parents : Mesdames C., H., H., G. ; Monsieur V.

- Approbation du procès verbal du Conseil d'Ecole précédent
Approuvé à l'unanimité

- Installation du nouveau Conseil d'Ecole
Résultats des élections des parents d'élèves le 13 octobre 2017.
Inscrits : 417 ; votants : 104 ; votes blancs ou nuls : 6 ; suffrages exprimés : 98 ; Taux de participation : 24.94%
La liste " les parents d'élèves de l'école élémentaire Jacques Prévert " a été élue :

- Titulaires : G. M., D. N., N. K., K. M., H. C., C. C., V. A., L. S., C. C., G. E., D. E., H. A.,
- Suppléants : B. F., G. C.

Fonctionnement du Conseil d'Ecole (voir annexe 1)

Le directeur rappelle les points essentiels du règlement du Conseil d'école

- Règlement intérieur et charte d'usage des TICE (voir annexes 2 et 3)
Une seule modification concernant l'interdiction des goûters à l'école.
Le règlement intérieur de l'école est approuvé à l'unanimité.
Le directeur présente la charte d'usage du matériel informatique et des outils numériques pour l'année scolaire.

- Effectifs et organisation pédagogique de l'école
A la rentrée 258 élèves, 52 CP, 59 CE1, 47 CE2, 51 CM1, 49 CM2 ; 10 classes.
Pour la rentrée 2018 les perspectives sont actuellement de 266 élèves (arrivée de 57 GS et départ de 49 CM2)
Deux nouvelles enseignantes sont titulaires, Mme C. (poste fléché allemand) et Mme G.. Trois enseignants sont nommés à titre provisoire, Mmes M. et G. (également enseignante à la maternelle), M. K.

- Mise en œuvre des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)
Pas de modification cette année, les enseignants accueillent les élèves 2 à 3 fois par semaine de 13h20 à 13h50.

- Sécurité : exercices d'évacuation ; PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)
Deux exercices ont été réalisés, un est prévu :
Exercice d'évacuation incendie le 21/09/17 : évacuation complète en moins de 3 minutes,
Exercice PPMS attentat confinement le 20/10/2017 : réalisé de façon satisfaisante sauf pour la classe de CE2-CM1 salle S11 (occultation impossible).
Exercice PPMS attentat fuite prévu le 23/11/17 : des blocs alarmes ont été installés dans toutes les classes et seront testés à cette occasion.

- Investissements et subventions pour l'année 2017
Le câblage de 7 classes a été réalisé pendant les vacances d'automne. Il sera opérationnel d'ici fin 2017. Un technicien municipal viendra s'assurer de la conformité des branchements dans les classes. Les 3 classes restantes seront câblées au moment de l'agrandissement de l'école.
De nombreux autres travaux ont été effectués en 2017 : aménagement de la cour de récréation, installation de tableaux blancs compatibles pour le TNI dans plusieurs classes.

- Maintenance informatique
Le maire indique que le dossier est en cours. L'appel d'offre n'est pas encore lancé car de nombreux points ont dû être étudiés. Il est budgété sur l'année 2018.

- Projets pédagogiques de l'année

- Spectacle de chant choral en fin d'année
- Exposition art plastique le jour de la fête de l'école
- Bibliothèque municipale (5 parcours dans l'année scolaire)
- Concert de l'Orchestre de Symphonique de Bretagne (OSB) au Sabot d'Or
- Les Incorruptibles : sélection de livres étudiés tout au long de l'année
- Ludothèque pour le cycle 2
- Ecomusée de la Bentinais pour les CP et les CE1
- Spectacle de danse au TNB pour les classes de CE2 et CE1-CE2

- 2 animations sur l'environnement pour le cycle 2 lors de la semaine des sciences
- Visite au planétarium pour les CM
- Visite de l'opéra pour les classes de CE2-CM1 et CM1 en lien avec le spectacle de l'OSB
- Travail sur la Sonata Miho avec une troupe de théâtre en résidence pour les CM2

- Rythmes scolaires

Des propositions de grille horaire ont été fournies en séance par la municipalité.

Dans le cas d'une pause méridienne réduite à 1h45 les contraintes liées à la cantine imposeraient un décalage des horaires de sortie entre la maternelle et l'élémentaire. Les parents indiquent alors que cette solution ne peut pas être satisfaisante : comment récupérer ses enfants pour déjeuner quand l'un est en maternelle et l'autre en élémentaire ? Les enseignants soulèvent également le problème de la journée trop longue dans ce cas pour les enfants pris en Activité Pédagogique Complémentaire APC (qui seraient alors forcément déplacés en fin de journée) : les enfants concernés ne finiraient pas les cours avant 17h.

Pour les enseignants, la meilleure solution serait celle d'une pause méridienne de 1h30 avec les APC après la classe. Pour le Maire, les contraintes de la restauration scolaire du midi ne permettent pas de réduire à 1h30 la pause méridienne. Cette impossibilité est confirmée par les parents. Ceux-ci sont venus en observation un midi et ont constaté « une organisation bien huilée ». Il leur paraît impensable de réduire le temps de pause méridien. Pour les parents, compte-tenu des impératifs logistiques, une pause de 2 h semble cohérente alors qu'ils pensaient a priori qu'une heure et demie était suffisante. Pour la municipalité, une pause méridienne de 2 heures constitue effectivement la solution optimale.

Questions posées à la municipalité :

- Un décalage de la pause méridienne entre école privée et école publique est-il possible et pourrait-il permettre de diminuer la pression sur la cantine ?
- Des activités pourraient-elles être mises en place par la municipalité sur le temps de la pause méridienne ?

Beaucoup de questions seront revues pendant le comité de pilotage prévu le mardi 28 novembre à 19h. Le projet d'une grille horaire sera finalisé à cette occasion.

- Projet d'extension de l'école

Monsieur le Maire a présenté les plans de l'extension de l'école élémentaire. La livraison des travaux est prévue pour la Toussaint 2018.

Coût des travaux des extensions en élémentaire et maternelle : 600 000 €.

- Proposition d'organiser une sensibilisation au harcèlement à l'école et aux jeux dangereux

Un cas de harcèlement a été porté à la connaissance de membres du Conseil d'école l'année dernière. Quelles sont les actions faites en classe ?

C'est un thème abordé régulièrement dans l'année dans les classes. Une action a été menée à l'école le jeudi du 9 novembre, journée nationale contre le harcèlement.

Le directeur insiste sur le fait qu'il faut informer les enseignants lorsqu'un cas de harcèlement est décelé, sinon, l'école ne peut pas réagir. Les parents souhaiteraient avoir un retour concernant les actions abordées en classe concernant le harcèlement, et plus généralement sur les problématiques relevant du vivre ensemble. Ça leur permettrait d'en rediscuter avec l'enfant à la maison et de compléter les informations.

Les enseignants proposent de noter l'information dans un des cahiers régulièrement visés par les parents.

- L'étude surveillée

Elle a lieu de 17h15 à 17h45. Elle concerne 25 élèves de cycle 2 + 18 élèves de CM.

Les parents trouvent que le moment est bien encadré, calme. Il y a un suivi de chaque élève par l'animateur.

- Temps scolaire et périscolaire

Les parents aimeraient que soient harmonisées les règles de vie entre l'école et le périscolaire (exemple : cas des cartes Pokemon) car pour eux, les enfants ne s'y retrouvent pas.

Le directeur exprime son désaccord sur ce point précis. Pour lui, les enfants savent le plus souvent à quel moment ils se situent, temps scolaire ou périscolaire. Ils savent quand les cartes sont autorisées ou non.

Le directeur ajoute que les contraintes du temps scolaire et celles du temps d'animation périscolaire peuvent différer. Si beaucoup de règles sont communes, certaines peuvent être différentes. Des règles de vie de l'élève de l'école élémentaire ont été établies après un travail en classe. Elles sont amendées et mises à jour pour répondre aux situations rencontrées tout au long de l'année dans notre école. Elles sont revues tous les ans en réunion des délégués de classe et portées à la connaissance des élèves.

La municipalité propose d'aborder ce point avec le périscolaire.

- Date des prochains Conseil d'Ecole

Vendredi 16 mars 2018

Vendredi 22 juin 2018

Conseil d'école exceptionnel le lundi 11 décembre 2017 à 18h00